

- Les ressources annuelles (salaire, retraite, prestation...) perçues par le majeur protégé s'élèvent en moyenne à **13 000 € (2008)**

POPULATION BÉNÉFICIAIRE EN GRANDE PARTIE DE PRESTATIONS SOCIALES

- 60 %** perçoivent une aide au logement (2008)
- 4/10** des plus de 60 ans perçoivent l'allocation prestation autonomie (APA) (2008)
- Un peu moins de 2/3** des moins de 60 ans perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH) (2008)

POPULATION AVEC PEU DE PATRIMOINE

- 85 %** ne possèdent aucun patrimoine immobilier (2008)
- 8 %** sont propriétaires de leur résidence principale (alors que plus de 57 % des ménages français sont propriétaires de leur logement principal) (2008)
- 2/3** ont des livrets d'épargne mais avec de faibles sommes épargnées (2008)
- 6 %** disposent d'un crédit à la consommation (2008)
- 6 %** ont un plan de surendettement enregistré à la Banque de France (2008)

Pour plus d'informations :

<http://www.unaf.fr/spip.php?rubrique178>

ONPMP : METHODE

Depuis 2002 l'Observatoire National des Populations « Majeurs Protégés » (ONPMP) contribue grâce à une collecte annuelle de données à renforcer les connaissances sur les majeurs protégés pris en charge par les UDAF.

Ce recueil de données est réalisé à l'aide d'un questionnaire thématique distribué auprès des mandataires judiciaires et concerne un échantillon des majeurs protégés nés le 10 d'un mois et dont la mesure de protection, toujours active l'année de référence de l'enquête, a été confiée par l'État à une UDAF entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre de l'année de référence de l'enquête. A ce jour, l'ONPMP concerne exclusivement les données recueillies par les UDAF.

Ces informations ne peuvent pas prétendre qualifier la totalité des majeurs protégés en France, ni même ceux dont la mesure a été confiée aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Les services mandataires des UDAF exerçant environ 140 000 mesures de protection.

Différents thèmes ont été développés depuis la création de l'ONPMP :

En 2002 et 2008 : Argent (ressources, dépenses et patrimoine)

En 2003 et 2009 : Lieux de vie des majeurs protégés

En 2004 et 2010 : Statuts juridiques et administratifs

En 2005 : Santé et vie quotidienne



Observatoire National des Populations « Majeurs Protégés »

CHIFFRES CLÉS DE L'ONPMP



Observatoire National des Populations « Majeurs Protégés »
UNAF - 28, place Saint Georges 75009 PARIS
Tél. : 01 49 95 36 00 - Fax : 01 49 95 36 44
Contact : observatoires@unaf.fr

Selon les années le nombre de répondants varie :

2002	51	UDAF ont participé à l'enquête et de l'information sur	428	majeurs protégés a été collectée.
2003	57	UDAF et	730	majeurs protégés
2004	55	UDAF et	1120	majeurs protégés
2005	56	UDAF et	923	majeurs protégés
2006	39	UDAF et	934	majeurs protégés
2008	27	UDAF et	707	majeurs protégés

LA RELATION MAJEUR PROTÉGÉ / MANDATAIRE JUDICIAIRE

Dans le cadre de leur travail, les mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont en contact avec les majeurs protégés qui sont pour moitié sous curatelle renforcée et pour près d'1/3 en tutelle.

Les majeurs protégés pris en charge par les UDAF sont principalement des hommes (53 %) et sont en moyenne âgés de 55 ans (1/4 a moins de 40 ans et environ 1/4 a plus de 70 ans). On constate que d'année en année, la moyenne d'âge de la population des majeurs protégés a tendance à être plus élevée.

Quasiment tous les majeurs protégés déclarent avoir des contacts avec leur service mandataire au moins une fois par an et 31 % des majeurs protégés déclarent avoir des contacts avec celui-ci au minimum une fois par mois. (2006)

Chaque année 1/10 de la population des majeurs protégés connaît une fin de prise en charge de la mesure par l'UDAF (principalement pour cause de décès et de mainlevée).

LA POPULATION DES MAJEURS PROTÉGÉS

Les différentes enquêtes menées par l'ONPMP ont permis de montrer que la population des majeurs protégés :

- est fortement touchée par des troubles de santé,
- est fortement isolée,
- rencontre des difficultés liées au logement,
- a de faibles revenus,
- bénéficie en grande partie de prestations sociales,
- a peu de patrimoine.

POPULATION FORTEMENT TOUCHÉE PAR DES TROUBLES DE SANTÉ

- 1/3 déclarent une ou des déficiences physiques (2005)
- 1/4 déclarent une ou des déficiences intellectuelles ou mentales (2005)
- Près de 1/2 déclarent rencontrer au moins une difficulté dans la vie quotidienne (2005)
- 3/10 ont été hospitalisés en établissement psychiatrique ou général durant l'année (2008)

POPULATION FORTEMENT ISOLÉE

- 26 % des majeurs protégés déclarent se sentir isolés (2006)
- 90 % ne vivent pas en couple (2008)
- Plus de 50 % sont célibataires (2008)
- 63 % des personnes vivant en logement autonome vivent seules (2008)
- Une présence de la famille mais des relations variables avec celle-ci :

- Ils ont des contacts avec leurs parents (généralement des bonnes relations) : 6/10 voient leur mère au moins une fois par mois (2006)
- 4/10 déclarent avoir des enfants (les relations sont généralement bonnes) et 80 % les voient régulièrement (2006)
- Peu de rencontres avec leur(s) frère(s) et sœur(s) (2006)
- 4/10 déclarent avoir au moins un(e) ami(e) (2006)

POPULATION RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT

- 6/10 habitent en logement autonome (principalement des locataires et en appartement) (2008)
- 50 % des logements autonomes ont une superficie de 20 m² à 60 m² (2003)
- Dans 4 cas sur 10, ces logements connaissent un problème de dégradation ou d'insalubrité (manque de lumière, humidité, bruit...) (2003)
- 20 % vivent en maison de retraite (2008)

POPULATION AVEC DE FAIBLES REVENUS

- Environ 1/3 ne perçoivent aucun revenu lié au travail (salaire, allocation chômage, pension d'invalidité ou de retraite). Ils n'ont donc exercé aucun emploi sur une période suffisamment longue pour pouvoir bénéficier de ces droits (2008)
- 2/10 déclarent percevoir un salaire (montant moyen annuel : 8 700 € (2008)
- La moitié de ces derniers a perçu une prime pour l'emploi (2008)
- Le montant annuel des retraites s'élève en moyenne à 11 800 € (2008)